



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES-FEMMES

DONNÉES 2022



L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES S'INSCRIT DANS LE CADRE DES PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET DE NON-DISCRIMINATION POUR LESQUELS NOTRE ASSOCIATION S'EFFORCE D'ŒUVRER.

L'APREH VEILLE AU QUOTIDIEN, AU TRAVERS DE SA POLITIQUE SOCIALE, AU RESPECT DU PRINCIPE D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT DES HOMMES ET DES FEMMES ET CE TANT LORS DE L'EMBAUCHE, DE L'EXÉCUTION OU DE LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL QU'EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION, DE FORMATION PROFESSIONNELLE, DE GESTION DES CARRIÈRES...



INDEX ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

**POUR L'ANNÉE 2022, L'APREH A OBTENU LA NOTE DE 94/100.
LE RÉSULTAT POUR CHACUN DES INDICATEURS SONT LES SUIVANTS :**

POINTS OBTENUS	INDICATEURS
39 / 40	ÉCART DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
20 / 20	ÉCART DE RÉPARTITION DES AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES
10 / 15	ÉCART DE RÉPARTITION DES PROMOTIONS
15 / 15	NOMBRE DE SALARIÉS AUGMENTÉES A LEUR RETOUR DE CONGÉS DE MATERNITÉ
10 / 10	PARITE PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

Bien que ce score soit supérieur au minimum fixé à 75 points par le gouvernement, l'APREH souhaite continuer à œuvrer en faveur d'un meilleur équilibre des genres et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes